



PROGRAMME DE PARTENARIAT 2013-2014

1^{er} avril 2013 au 31 mars 2014

L'AGPQ : un partenaire de choix !

Pour plus de renseignements :
Martin Lessard, conseiller en communication
Association des garderies privées du Québec
5115, avenue Trans Island, bureau 230, Montréal, Québec, H3W 2Z9
Téléphone : 514 485-2221, poste 226 • Télécopieur : 514 485-7085 • Courriel : mlessard@agpq.ca



L'AGPQ : un partenaire de choix !

Célébrant cette année son 40^e anniversaire, l'Association des garderies privées du Québec (AGPQ) œuvre à promouvoir, développer et améliorer la qualité des services de garde éducatifs. Elle assure également la pérennité du réseau, informe les membres et valorise le perfectionnement du personnel en milieu de garde.

Pour toutes ces raisons, l'AGPQ vous invite à devenir l'un de ses partenaires annuels. Le programme de partenariat accorde de nombreux avantages à ses adhérents. À titre de partenaire, vous bénéficierez d'une visibilité inégalée auprès des propriétaires et gestionnaires de garderies privées.

L'AGPQ, l'instance la plus représentative du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance au Québec, compte environ 350 membres. La plupart de ses membres sont subventionnées. C'est donc dire qu'ils ont conclu une convention de subvention avec le ministère de la Famille pour offrir des services de garde éducatifs à des enfants, dont les parents sont admissibles à la contribution réduite de sept dollars par jour. Les autres garderies ne reçoivent aucune subvention, les frais de garde étant alors entièrement à la charge des parents utilisateurs leur donnant droit à un crédit d'impôt remboursable.

En raison de la distribution géographique, de son pouvoir d'achats ainsi que de la place centrale occupée au sein des familles québécoises, le réseau des garderies privées constitue l'un des marchés les plus porteurs pour les entreprises en expansion. Le programme de partenariat de l'AGPQ s'avère donc une solution avantageuse pour les entreprises voulant pénétrer ou accroître leur visibilité dans cet important marché.

UN POUVOIR D'ACHATS SIGNIFICATIF	UNE PLACE CENTRALE DANS LA VIE DE MILLIERS DE FAMILLES QUÉBÉCOISES	DES BESOINS MULTIPLES
<p>Chaque garderie du réseau dépense en moyenne 250 000 \$ par année pour des produits et services dans les catégories suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Alimentation / pharmacie▪ Entretien des locaux▪ Matériel éducatif et pédagogique▪ Fournitures et équipements de bureau	<ul style="list-style-type: none">▪ Plus de 10 000 employés salariés (gestionnaires, personnel éducateur et de soutien, cuisiniers et cuisinières) ayant à cœur le bien-être et le développement des enfants œuvrent dans le réseau.▪ Plus de 42 000 enfants d'âge préscolaire fréquentent le réseau des garderies privées du Québec.▪ Les garderies privées répondent aux besoins de près de 20 % des familles québécoises.▪ La grande majorité des familles (85 %) utilisent leur service de garde à temps complet, soit cinq jours par semaine.	<ul style="list-style-type: none">▪ Alimentation▪ Écrans solaires▪ Meubles▪ Vêtements▪ Jouets▪ Professionnels en animation▪ Assurances commerciales, collectives et personnelles▪ Professionnels en gestion, informatique, etc.▪ Architectes, comptables, avocats, etc.
<h3>UNE DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE CENTRALISÉE</h3> <p>La grande majorité des garderies sont situées dans les grands centres urbains : Montréal, Montérégie, Laval, Capitale-Nationale et l'Outaouais.</p>		



Visibilité et avantages pour nos partenaires

Le programme de partenariat de l'AGPQ offre la visibilité et les avantages suivants à tous les partenaires :

- ▶ Envois ciblés par courriel aux propriétaires et gestionnaires de garderies privées;
- ▶ Placement d'une bannière Internet;
- ▶ *Info-Garde Express*;
- ▶ Publicité dans trois parutions consécutives du magazine électronique *Info-Garde*;
- ▶ Tarifs préférentiels sur le coût d'un stand au congrès de l'AGPQ;
- ▶ Utilisation de la mention « Fier partenaire de l'AGPQ » sur toutes les communications de votre entreprise destinées aux membres du réseau;
- ▶ Option prioritaire de renouveler le partenariat à sa conclusion, selon l'ordre d'adhésion au programme.

Avantages selon le forfait choisi

Le programme de partenariat de l'AGPQ comprend quatre forfaits : Or, Argent, Bronze et Catégorie A. Les avantages spécifiques auxquels donne droit chaque forfait sont exposés ci-dessous.

FORFAIT	Envois ciblés	Placement Internet (www.agpq.ca)		Publicité (3 parutions) Magazine <i>Info-Garde</i>				Congrès annuels	
		Bannière (page d'accueil)	Info-Garde Express	Chronique (2 pages)	1 page	½ page	¼ page	Kiosque	Présentation ou atelier
OR	3 envois postaux	■	■	■				Gratuit	■
ARGENT	2 envois par courriel	■	■		■			Rabais de 20 %	
BRONZE	2 envois par courriel	■	■			■		Rabais de 15 %	
CATÉGORIE A	1 envoi courriel	■	■				■	Rabais de 10 %	

Tarifs annuels

	Forfait OR	Forfait ARGENT	Forfait Bronze	Forfait Catégorie A	
<i>Valeur globale des avantages</i>	7 950 \$	3 600 \$	2 400 \$	1 600 \$	
Tarif préférentiel partenariat	6 500 \$	3 225 \$	2 150 \$	1 425 \$	
Nombre de places disponibles	NON DISPONIBLE Déjà réservé	6 entreprises	12 entreprises	Illimité	

NOTES

Tous les forfaits sont offerts tels quels : les avenues promotionnelles et les placements publicitaires inclus dans chaque forfait ne sont pas interchangeables et ne sont pas remboursables si non-utilisés par le partenaire durant la période couverte par l'entente.

Si ces forfaits ne correspondent pas à vos besoins, nous vous invitons à consulter nos tarifs à la carte, dans le document intitulé Avenues promotionnelles.



Modalités des envois courriels aux garderies membres de l'AGPQ

L'AGPQ vous offre la possibilité d'inclure du matériel publicitaire ou promotionnel dans un envoi courriel à tous les propriétaires et gestionnaires de nos garderies membres.

ENVOI COURRIEL

- Les envois par courriel seront joint à même le bulletin électronique *Info-Garde Express*;
- Inclusion de matériel publicitaire dans un envoi courriel ciblant les gestionnaires de garderies inscrits à la liste de diffusion électronique de l'AGPQ;
- Envoi courriel effectué **au moins une fois par mois**;
- Insertion de votre logo et possibilité d'inclure du contenu rédactionnel dans le bulletin électronique *Info-Garde Express*;
- Insertion d'un message publicitaire comptant au **maximum 2 500 caractères** accompagné, si désiré, d'une image intégrée au corps du courriel et/ou d'un document annexé (formulaire, bon de commande, etc.);
- Les images doivent être fournies en format JPG. Le fichier annexé peut être fourni en format Word ou PDF, en autant que leur taille combinée n'excède pas 250 Ko;
- Version préliminaire du matériel publicitaire, incluant l'image et le document annexé, à fournir par courriel avant la date limite;
- Services-conseils gratuits de l'AGPQ pour l'adaptation du contenu au public-cible;
- Version finale du matériel publicitaire à fournir par courriel;
- Option prioritaire accordée aux partenaires en fonction de la catégorie de forfait choisie (Or, Argent, Bronze).

NOTES

Un envoi courriel peut comporter du contenu publicitaire provenant de plus d'un partenaire, en autant que les produits ou services desdits partenaires sont complémentaires ou rencontrent des besoins différents.

L'AGPQ se réserve le droit de déterminer et modifier en tout temps le nombre et la fréquence des envois en fonction des besoins d'information de ses membres et de la demande existante pour cette forme de placement publicitaire.

L'AGPQ se réserve le droit de refuser tout contenu publicitaire en tout temps. L'AGPQ ne se tient pas responsable du contenu publicitaire (texte, illustration, présentation), de tout matériel endommagé ou de la non-insertion d'un contenu publicitaire, d'une image ou de documents annexés, peu importe la cause.

Bannière Internet

L'adhésion au programme de partenariat de l'AGPQ donne droit à l'insertion d'une bannière publicitaire Web sur la page d'accueil du site Internet de l'AGPQ pour l'année.

BANNIÈRE INTERNET

- Inclusion d'une bannière sur la page d'accueil du site Internet de l'AGPQ (www.agpq.ca);
- Bannière en format JPG, GIF ou SWF (Flash)
La taille de la bannière sera déterminée lors de la ratification de l'entente.
- Le fichier informatique nécessaire à la mise en ligne de la bannière à fournir par le partenaire.

NOTES

L'AGPQ se réserve le droit de refuser toute bannière en tout temps. Les partenaires se tiennent responsables des renseignements fournis et assument toute responsabilité en cas de réclamation.



Magazine Info-Garde

Publié trois fois par année, le magazine **Info-Garde** rejoint les propriétaires et gestionnaires, le personnel éducateur et le personnel de soutien, les parents, les professionnels et les intervenants œuvrant au sein du réseau des garderies privées du Québec. Il rejoint également les associations et les paliers de gouvernement partageant les buts et préoccupations de l'AGPQ. Il se veut une source de renseignements et de conseils précieuse, pertinente et significative sur des thèmes et sujets au cœur de la petite enfance.

TIRAGE ET DISTRIBUTION

Le magazine **Info-Garde** est envoyé de manière électronique à tous nos membres. Nos membres sont invités à le partager avec leur personnel éducateur ainsi qu'aux parents. Il est affiché sur la page d'accueil de notre site Internet. De nombreux partenaires du réseau, que ce soit des organismes ou des institutions œuvrant dans le domaine de la petite enfance ou des maisons d'enseignement viennent le consulter.

RÉDACTION

Le contenu du magazine **Info-Garde** est bilingue et comporte notamment les sections suivantes :

- Mot du président / *Message from the President*
- Vie associative / *Association Life*
- Tribune
- Chroniques éducatives / *Educational Column*
- Chronique Nutrition (Partenaire OR)
- Revue de presse / *Press Review*

L'adhésion au programme de partenariat de l'AGPQ donne droit à un placement publicitaire dans trois parutions consécutives du magazine **Info-Garde** durant l'année 2013-2014. Le format du placement publicitaire varie en fonction du forfait choisi par le partenaire :

Forfait OR : Chronique informative (2 pages)
 Forfait ARGENT : 1 page
 Forfait BRONZE : ½ page
 Forfait Catégorie A : ¼ page

Dates de tombée et de parution

Numéro	Réservation d'espace publicitaire	Date de tombée – matériel final	Date de parution
Juin 2013 (Volume 12, numéro 2)	3 mai 2013	31 mai 2013	Semaine du 17 juin 2013
Octobre 2013 (Volume 12, numéro 3)	13 septembre 2013	4 octobre 2013	Semaine du 21 octobre 2013
Février 2014 (Volume 13, numéro 1)	24 janvier 2014	7 février 2014	Semaine du 24 février 2014

Formats et spécifications techniques

Les formats de publicités disponibles ainsi que les spécifications techniques sont décrits à la page suivante.

NOTES

L'AGPQ se réserve le droit de refuser tout texte ou publicité en tout temps. Les annonceurs sont responsables du contenu des publicités et des publiereportages (texte, illustration et présentation) et assument toute responsabilité en cas de réclamation.

L'AGPQ se réserve le droit d'indiquer dans la publicité qu'il s'agit d'un publiereportage. Aucune annulation de placement publicitaire n'est acceptée après la date de tombée. L'AGPQ ne garantit pas le respect intégral du calendrier de parution et refuse toute responsabilité pour la non-insertion d'une publicité, peu importe la cause.

Tout matériel publicitaire doit être fourni en quatre couleurs sous forme de fichier Macintosh sauvegardé en format PDF haute résolution, Illustrator (fontes incluses), PhotoShop (100 % de la dimension réelle) ou Adobe InDesign (fontes incluses), avec une résolution minimum de 300 DPI. Alternativement, la publicité dans son ensemble peut être fournie en format JPG haute qualité (100 % de la dimension réelle) avec résolution minimum de 300 DPI. Des frais supplémentaires seront chargés si la publicité ne correspond pas aux spécifications ainsi qu'aux demandes de modifications.

INFOgardie

LE MAGAZINE DE L'ASSOCIATION DES GARDERIES PRIVÉES DU QUÉBEC

CALENDRIER
PRINTEMPS 2012
AUTOMNE 2012
HIVER 2013

PARUTION
MAI
SEPTEMBRE
JANVIER



FORMATS DISPONIBLES

Publicité 1 page
7,5 x 10 pouces

Couverture arrière :
1000 \$ +tx

1 page intérieure
(publicité ou
publireportage)
875 \$ +tx

Publicité 1/2 page
horizontale
7,5 x 4,75 pouces
475 \$ +tx

Publicité
1/2 page
verticale
3,5 x 10
pouces
475 \$ +tx

Publicité 1/4 page
verticale
3,5 x 4,75 pouces
300 \$ +tx

Publicité 1/4 page
bandeau horizontale
7,5 x 2,5 pouces
300 \$ +tx

Logo : 125 \$ +tx

Carte professionnelle
3,5 x 2 pouces
175 \$ +tx

Des économies variant entre 10 % et 20 %, selon le format choisi, sont offerts pour l'adhésion à trois parutions consécutives.

EXIGENCES TECHNIQUES :

Format de coupe : 8,5 x 11 pouces
Marge perdue : 1/8 de pouce

Marge de sécurité : 3/8 de pouce
Trame : 150 points au pouce

Responsable : Martin Lessard
A.G.P.Q., 5115, Trans Island, bureau 230
Montréal (Québec) H3W 2Z9
Téléphone : 514 485-2221 #226
Télécopieur : 514 485-7085
Sans-frais : 1 888 655-6060
Courriel : mlessard@agpq.ca

Faites parvenir vos fichiers pdf haute résolution à :
Fleur de Lysée
1124, Marie-Anne Est, bureau 31
Montréal (Québec) H2J 2B7
Téléphone : 514 528-8618
Télécopieur : 514 524-7771
Courriel : bertrand@fleurdelysée.ca



Congrès des garderies privées du Québec

L'adhésion au programme de partenariat de l'AGPQ accorde les avantages suivants dans le cadre du Congrès de l'Association des garderies privées du Québec (propriétaires et gestionnaires, personnel éducateur et de soutien).

STAND

- Un **espace de 8' x 10' gratuit pour la catégorie Or, ou à tarif préférentiel pour les autres catégories**, selon le forfait choisi, pour l'installation d'un stand promotionnel dans le salon des exposants (une table, deux chaises);
- **Choix prioritaire de l'emplacement** du stand selon le forfait (Or = 1^{er} choix, Argent = 2^e à 6^e choix, et Bronze = 7^e à 16^e choix et ainsi de suite);
- Accès aux taux corporatifs négociés par l'AGPQ pour l'hébergement, le cas échéant.

Avantages additionnels : « Partenaire Vie associative »

Tous les partenaires bénéficient d'un accès privilégié aux opportunités promotionnelles et de commandites disponibles dans le cadre du congrès des garderies privées du Québec, tels que : les placements publicitaires dans le programme préliminaire et le programme final du congrès; les commandites des cocardes, du cocktail et autres activités; affiches dans les salles de formation, etc.

Il est également possible lors d'activités organisées ou de la diffusion des outils et ressources développés par l'AGPQ pour le bénéfice de ses membres pour la durée de l'entente de partenariat.

La priorité est accordée aux partenaires, en fonction du forfait choisi, en ce qui a trait au choix des avenues publicitaires, des types d'association et des formes de visibilité désirés lors de l'organisation de tout événement lié à la vie associative de l'AGPQ, notamment :

- ▶ Congrès annuels
- ▶ Ateliers de formation
- ▶ Conférences spécialisées et séances d'information spéciales
- ▶ Activités tenues dans le cadre de la Semaine des services de garde du Québec
- ▶ Développement de nouveaux services à valeur ajoutée pour les membres



PROGRAMME DE PARTENARIAT 2013-2014

Formulaire de réservation

Nom de l'entreprise : _____
Personne contact : _____
Titre / poste : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Téléphone : _____ Télécopieur : _____
Courriel : _____

FORFAIT DÉSIRÉ (veuillez cocher la case appropriée) :

Forfait	Tarif annuel (avant taxes)	TPS (5 %)	TVQ (9,5 %)	Tarif annuel (taxes incluses)
<input type="checkbox"/> OR	6 500 \$	325,00 \$	648,38 \$	7 473,38 \$
<input type="checkbox"/> ARGENT	3 225 \$	161,25 \$	321,69 \$	3 707,94 \$
<input type="checkbox"/> BRONZE	2 150 \$	107,50 \$	214,46 \$	2 471,96 \$
<input type="checkbox"/> Catégorie A	1 425 \$	71,25 \$	142,14 \$	1 638,39 \$

MODALITÉS DE PAIEMENT DÉSIRÉES :

1 versement 2 versements égaux*

Le paiement du tarif annuel peut être effectué en un seul versement ou en deux versements égaux par voie de chèques postdatés libellés à l'ordre de l'Association des garderies privées du Québec ou « AGPQ ». Le paiement intégral ou les chèques postdatés couvrant le montant total du tarif annuel (taxes incluses), selon l'option de paiement choisie, doivent nous parvenir au plus tard 30 jours après la date de signature de l'entente de partenariat. Un contrat de service comportant les modalités que vous avez sélectionnées vous sera expédié par courriel.

Date : _____

Signature : _____

Pour plus de renseignements :
Martin Lessard, conseiller en communication
5115, avenue Trans Island, bureau 230, Montréal, Québec, H3W 2Z9
Téléphone : 514 485-2221, poste 226 • Télécopieur : 514 485-7085 • Courriel : mlessard@agpq.ca



AVENUES PROMOTIONNELLES

Grille tarifaire 2013-2014

Avenue promotionnelle	Coût*
Envoi courriel aux membres de l'AGPQ / <i>Info-Garde Express</i>	300 \$
Placement Internet – Bannière Web	400 \$ par année

Placements publicitaires dans le magazine électronique *Info-Garde*

Espace pour la publicité	Coût régulier* par parution	Coût préférentiel* pour 3 parutions consécutives
Page entière 7,5 pouces par 9,75 pouces	950 \$	2 420 \$ une économie de 15 %
Publireportage 7,5 pouces par 9,75 pouces	950 \$	2 420 \$ une économie de 15 %
Demi-page horizontale 7,5 pouces par 4,75 pouces verticale 3,5 pouces par 9,75 pouces	500 \$	1 275 \$ une économie de 15 %
Quart de page verticale 3,5 pouces par 4,75 pouces bandeau horizontal 7,5 pouces par 2,5 pouces	300 \$	810 \$ une économie de 10 %
Carte professionnelle horizontale 3,5 pouces par 2 pouces verticale 2 pouces par 3,5 pouces	200 \$	540 \$ une économie de 10 %

* Les tarifs n'incluent pas les taxes. Un taux d'intérêt de 2 % par mois sera calculé et imputé aux comptes en souffrance à compter de 30 jours suivant la date de facturation/signature du contrat de placement publicitaire. En cas de non-paiement, l'AGPQ se donne le droit d'annuler tout privilège accordé en vertu de cette entente.